

Poursuivre en master après une licence

Après l'obtention d'une licence à l'UPEM, 80 % des diplômés poursuivent leurs études, majoritairement en master. La discipline de formation a une forte influence sur l'orientation après la licence. De surcroît, la réussite dans les études engagées, et particulièrement l'obtention d'un bac + 5 sans retard, varie selon la discipline de licence. Enfin, le passé scolaire pèse encore sur les trajectoires, tant sur les études après la licence que sur la réussite.

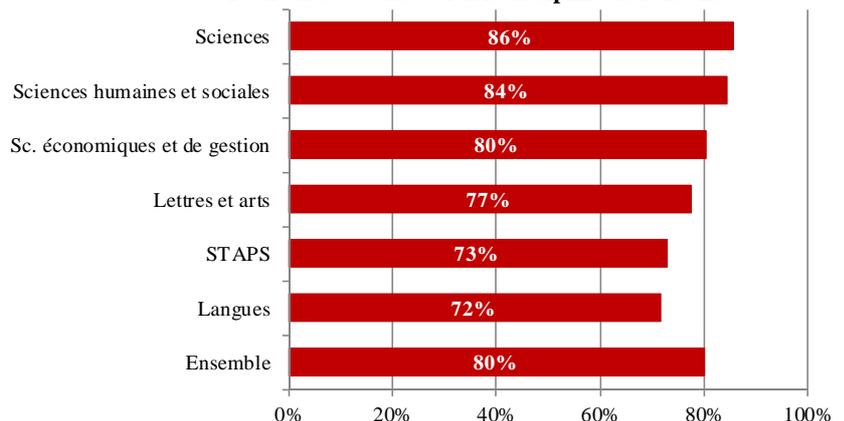
80 % s'inscrivent dans une formation après leur licence

Parmi les 995¹ diplômés de licence en 2016 à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, huit sur dix poursuivent leurs études l'année suivante. Cette proportion est similaire au niveau national : 81 % des licenciés poursuivent leurs études².

La poursuite d'études dans la continuité de la licence est variable selon la discipline de la licence. En effet pour les licences relevant des disciplines *sciences humaines et sociales*, *sciences*, *sciences économiques et de gestion*, plus de huit étudiants sur dix poursuivent leurs études. C'est le cas de moins des trois quarts des étudiants des licences de *STAPS* et de *langues*.

Parmi les étudiants n'étant pas en poursuite d'études immédiate, 40 % se réinscrivent l'année suivante. Au total, seuls 10 % des licenciés arrêtent durablement leurs études.

Poursuite d'études selon la discipline de la licence



Source : Enquête diplômés de licence 2016, UPEM, 2019

Méthodologie

Cette étude s'intéresse au parcours des étudiants ayant obtenu une licence générale à l'UPEM en 2016, c'est à dire à l'issue de l'année universitaire 2015-2016. Les étudiants ayant obtenu leur licence en parallèle d'un cursus d'ingénieur à l'ESIEE, l'EFREI ou l'ESIGETEL sont exclus de l'étude.

Afin de retracer le parcours depuis l'obtention de leur licence en 2016, les 995 diplômés ont été distingués en deux catégories, selon le niveau d'information dont nous disposons sur leur parcours post-licence.

- les étudiants ayant validé un bac + 5 en deux ans à l'UPEM (300 étudiants), les étudiants ayant validé un autre diplôme à l'UPEM l'année suivant leur licence (4 étudiants) et ceux inscrits à l'UPEM les trois années suivant leur licence (58 étudiants). Pour ceux-ci, les parcours ont été reconstitués à partir des données pédagogiques contenues dans Apogée, base de données administrative de l'UPEM ;

- les étudiants ayant quitté l'UPEM (633 étudiants) : immédiatement après la licence (85 %), un an (10 %) ou deux ans (5 %) après la licence sans avoir validé de bac + 5. Ces 633 diplômés ont été contactés par téléphone en janvier 2019, puis par mail pour compléter un questionnaire. Le taux de réponse à l'enquête s'élève à 82 %. Les données recueillies ont été complétées avec les variables socio-démographiques contenues dans Apogée.

Au total le parcours de 88 % des diplômés de licence a pu être retracé. Toutefois afin de ne pas surestimer les poursuites d'études, les statistiques ont été redressées.

¹ Hors étudiants inscrits parallèlement (ESIEE, EFREI, ESIGETEL)

² Source : MESRI-DGESIP-DGRI SIES

78 % des poursuivants suivent un master

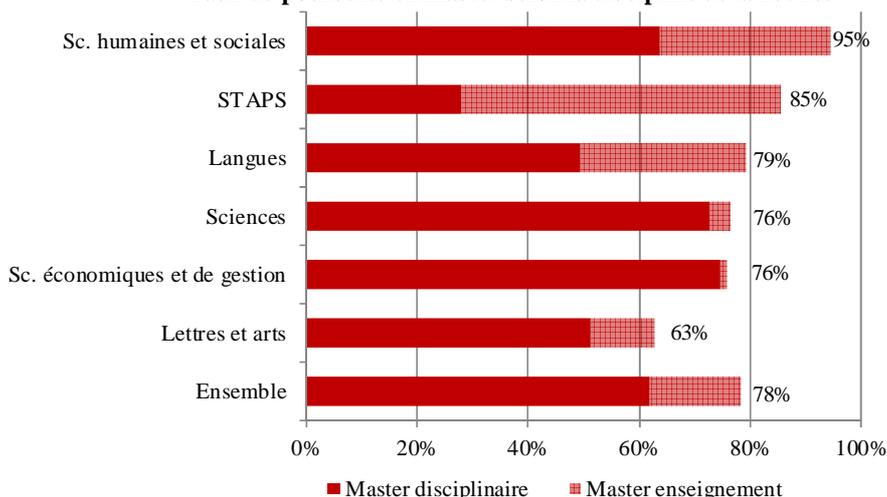
Parmi les diplômés poursuivant leurs études immédiatement après la licence, 78 % s'inscrivent en master, dont les deux tiers à l'UPEM. Le taux de poursuite d'études en master varie fortement selon la discipline de la licence. En effet, les diplômés de licence relevant des disciplines de *sciences humaines et sociales* et de *STAPS* s'inscrivent massivement en master (respectivement 95 % et 85 %), et la poursuite en master MEEF est très fréquente dans ces disciplines : 57 % en *STAPS* et 31 % en *sciences humaines et sociales*.

C'est moins le cas des licenciés de *langues* : comme pour l'ensemble des disciplines 17 % choisissent la voie des métiers de l'enseignement et 62 % un master disciplinaire soit un taux de poursuite en master de 79 %.

En *sciences économiques et de gestion* et en *sciences* 76 % des licenciés s'orientent vers un master. Fort logiquement, les licenciés de *sciences économiques et de gestion* s'orientent plus souvent vers un diplôme d'école de commerce (9 % contre 1 % pour les autres). De même les diplômés de licences scientifiques se distinguent par une poursuite marquée en diplôme d'ingénieur : 19 % d'entre eux contre aucun licencié des autres disciplines.

Et enfin les licenciés relevant de la discipline *lettres et arts* choisissent bien moins souvent de suivre un master (63 %) et s'orientent plus que les autres vers des formations non universitaires (26 % contre 17 % pour les autres). Ces formations sont principalement de niveau inférieur ou égal à la licence. De même, ils choisissent plus souvent que les autres de suivre une autre licence générale (10 % contre moins de 1 %).

Taux de poursuite en master selon la discipline de la licence



Source : Enquête diplômés de licence 2016, UPEM, 2019

Les masters Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation

Parmi les étudiants suivant un master MEEF : 34 % sont inscrits en master MEEF 1^{er} degré, 64 % en 2nd degré et les 2 % restants sont répartis équitablement entre les mention *management éducatif et pratique* et *ingénierie de la formation*. Les diplômés de licence ayant suivi un parcours métiers de l'enseignement en troisième année de licence poursuivent fort logiquement leur cursus par un master MEEF (97 % contre 13 % pour les étudiants ayant suivi un autre parcours). Cependant, la majorité des inscrits en master MEEF ne sont pas issus d'un parcours enseignement.

72 % valident un bac + 5 deux ans après la licence

Parmi les étudiants en poursuite d'études immédiate, 88 % sont inscrits dans une formation de niveau bac + 4. Et 72 % d'entre eux valident un bac + 5 l'année qui suit. Pour les licenciés de *sciences*, la réussite est particulièrement élevée puisque 81 % des étudiants valident un bac + 5 en deux ans. En revanche c'est le cas de la moitié des étudiants de *STAPS* et moins des deux tiers de ceux de *sciences humaines et sociales*.

Taux d'obtention d'un bac + 5 en deux ans selon la discipline de la licence

Discipline	Taux de diplômés de bac + 5 (%)
Sciences	81 %
Sciences économiques et de gestion	78 %
Lettres et arts	76 %
Langues	71 %
Sciences humaines et sociales	62 %
STAPS	51 %
Ensemble	72 %

Source : Enquête diplômés de licence 2016, UPEM, 2019

De manière générale, les licenciés suivant un master MEEF le valident moins souvent en deux ans que ceux suivant un master disciplinaire (56 % contre 77 %). Ceci s'explique notamment par un taux de réussite plus faible en première année de master MEEF : 70 % contre 87 % pour les étudiants suivant un master disciplinaire. De fait les étudiants ayant choisi les métiers de l'enseignement d'une part redoublent plus souvent leur première année (20 % contre 9 %) et d'autre part arrêtent plus souvent leurs études après cette première année (15 % contre 6 %).

Enfin, moins des deux tiers des étudiants suivant une première année de master MEEF sont inscrits en deuxième année, contre 82 % des étudiants de master disciplinaire. Ces disparités s'expliquent sans doute en partie par l'organisation spécifique des masters MEEF qui induit plus d'étapes que celle des masters disciplinaires. En effet, en plus des examens de fin d'année, les étudiants passent leur concours à l'issue de la première année de master. De plus ils sont stagiaires de la fonction publique en deuxième année, et leur titularisation est conditionnée notamment à la validation du master.

De l'influence du passé scolaire sur le parcours et la réussite

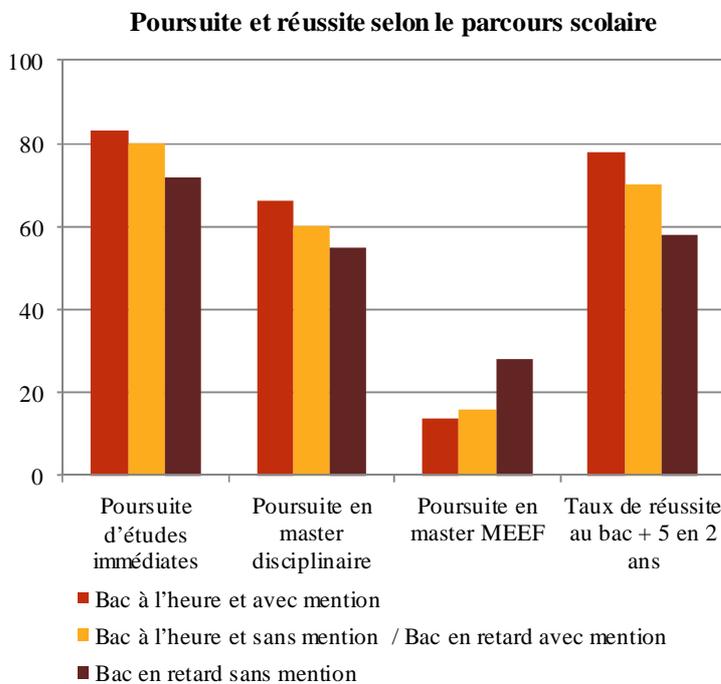
Les diplômés ayant obtenu leur bac en retard et sans mention poursuivent moins souvent leurs études dans la continuité de la licence. Et quand ils poursuivent, ils s'orientent plus souvent vers un master MEEF (28 % contre 14 %). De plus seuls un quart de ces étudiants obtiennent un master MEEF en deux ans (contre 69 % pour les étudiants ayant un bac sans retard et avec mention). Leur passé scolaire est donc moins favorable à la réussite après la licence. De même en master disciplinaire la réussite est moindre pour les bacheliers en retard et sans mention, cependant ces étudiants étant peu nombreux en master disciplinaire les écarts ne sont pas significatifs.

La moindre réussite à l'obtention d'un bac + 5 pour les diplômés de licence relevant des disciplines de *STAPS* et de *sciences humaines et sociales* peut s'expliquer par la forte proportion d'entre eux à poursuivre en master MEEF où la réussite est plus faible.

Cependant le taux de réussite de ces étudiants en master disciplinaire est tout de même moins élevée que ceux des autres disciplines (68 % contre 79 %).

En effet, le profil scolaire des étudiants de ces deux disciplines est moins favorable à la réussite :

- ✓ Les licenciés de *STAPS* sont plus souvent titulaires d'un bac technologique (27 % contre 10 % dans les autres disciplines).
- ✓ De plus les licenciés de *sciences humaines et sociales* et de *STAPS* sont plus souvent titulaires d'un bac obtenu en retard et sans mention : respectivement 22 % et 29 % contre 11 % pour les autres.
- ✓ De surcroît les diplômés ayant un profil plus favorable à la réussite, à savoir ceux ayant obtenu leur bac à l'heure et avec mention sont nettement moins représentés dans ces disciplines (33 % en *sciences humaines et sociales*, 27 % en *STAPS* contre 46 % pour les autres).



Source : Enquête diplômés de licence 2016, UPEM, 2019

Les diplômes obtenus : une majorité de bac + 5

Parmi les licenciés ayant validé un diplôme, 90 % ont obtenu un bac + 5. La poursuite en master étant le parcours le plus suivi après la licence, les diplômés de bac + 5 en deux ans sont essentiellement titulaires d'un master (88 %). Et parmi les diplômés de master 16 % sont titulaires d'un master MEEF.

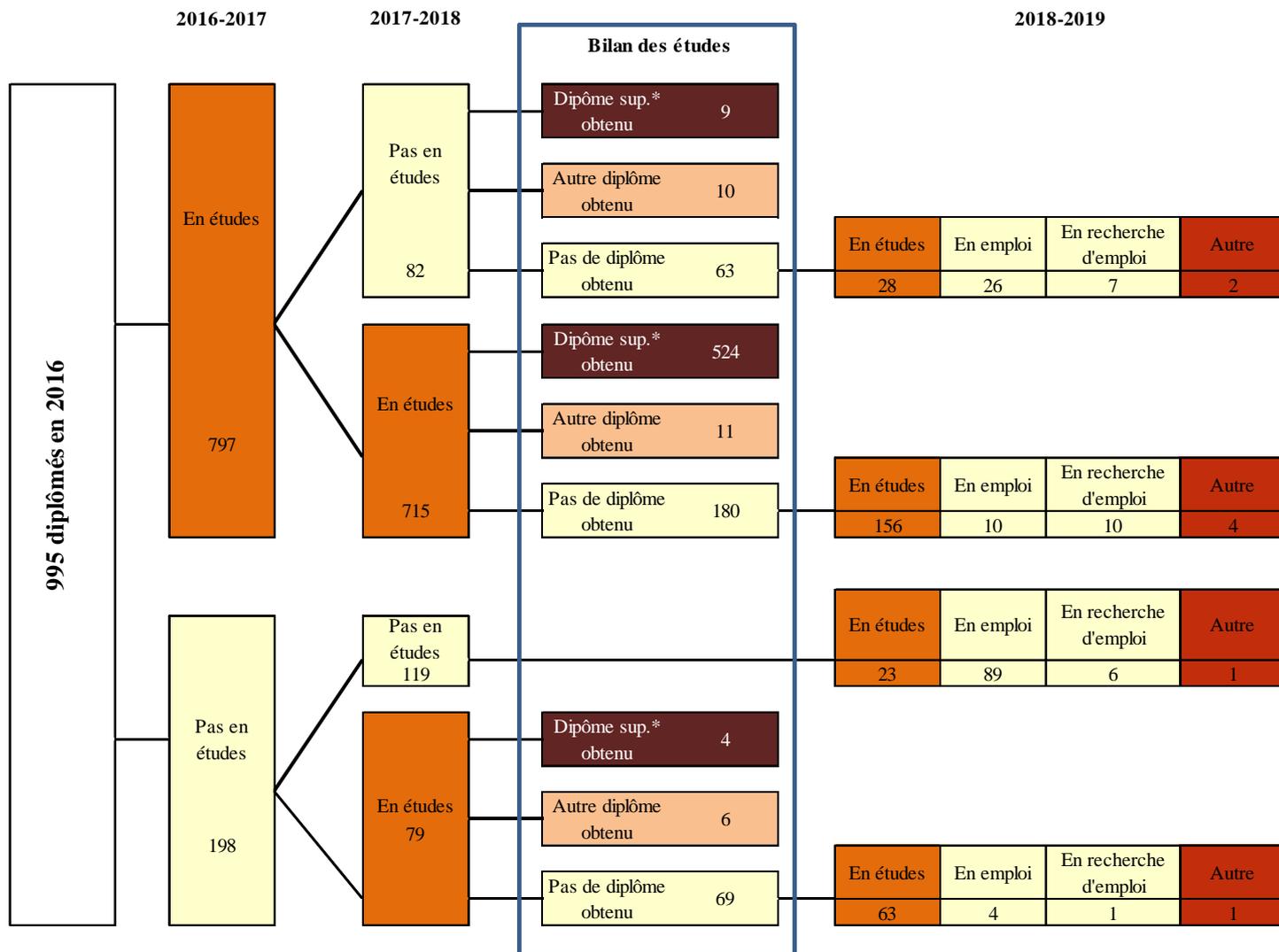
Pour les étudiants validant un diplôme d'un niveau inférieur, il s'agit pour près de la moitié d'un diplôme de niveau bac + 3 (une autre licence générale, une licence professionnelle, un diplôme d'école spécialisée...) ou dans la même proportion d'un diplôme de niveau inférieur à la licence : BPJEPS, BTS, DU... Et les 13 % restants valident un diplôme de niveau bac + 4 ; il s'agit essentiellement de DU ou de formation d'école spécialisée diplômante à ce niveau.

Peu de licenciés sur le marché de l'emploi

Au final, seuls 161 diplômés (soit 16 % des diplômés) n'ont pas validé d'autres diplômes et ne sont pas en études trente mois après l'obtention de la licence. La majorité (60 %) de ces étudiants n'ont pas suivi de formation suite à la licence, 36 % ont poursuivi leurs études dans la continuité de la licence. Et parmi eux 39 % l'ont fait pendant deux ans. Ainsi, selon leur parcours après la licence, ces diplômés ont une ancienneté variable sur le marché du travail.

Au premier décembre 2018, 80 % sont en emploi, 15 % en recherchant un et 5 % sont inactifs. Concernant les emplois occupés, il s'agit majoritairement d'emplois stables : 61 % sont en CDI ou fonctionnaires. Et selon la nomenclature de l'INSEE, 61% relèvent de la PCS³ des professions intermédiaires ou cadres et professions intellectuelles supérieures.

Parcours des diplômés de licence



* Diplôme de niveau supérieur ou équivalent à la licence

Source : Enquête insertion des diplômés 2016, UPEM, 2019

Pour aller plus loin

GAUSSON Laetitia

Forte poursuite d'études pour les licenciés 2015.

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE résultat n°164, avril 2018.

MAETZ Isabelle

La poursuite d'études des diplômés de licence en première année de master

Note d'information du SIES, MESRI-SIES, juin 2017

RAZAFINDRATSIMA Nicolas

Poursuite et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2017

Note Flash du SIES, MESRI-SIES, février 2019

³ Professions et catégories socioprofessionnelles